

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

10 OCTOBRE 2018



NATURE

Les élus s'engagent pour la forêt de Saint-Germain

Ce mercredi 10 octobre, Arnaud Péricard, maire de Saint-Germain-en-Laye et Valérie Péresse, présidente de la région Île-de-France, ont tenu une conférence de presse conjointe pour réaffirmer leur volonté de **protéger la forêt de Saint-Germain**.

Une forêt en souffrance

Le massif est non seulement un élément constitutif de l'identité saint-germanoise mais également un poumon vert qui joue un rôle central dans la lutte contre le réchauffement climatique et le maintien de la biodiversité en Île-de-France. Cependant, celui-ci, caractérisé par sa situation périurbaine, est en souffrance. Un constat dressé par l'ONF qui doit faire face à la **multiplication des dépôts sauvages** et à l'incivisme.

Fort de ce constat, Arnaud Péricard a lancé en novembre 2017 les **États généraux de la forêt de Saint-Germain** et sollicité communes riveraines, agglomérations, Département, Région et État pour préserver le massif.

Après quatre ateliers thématiques dont un consacré exclusivement au sujet de la propreté, un plan d'actions de 3 millions d'euros sur trois ans a été lancé. **Saint-Germain-en-Laye y contribuera à hauteur de 150 000 €** (100 000 € en investissement et 50 000 € en fonctionnement).

Des mesures concrètes

Dans ce cadre, la Ville se félicite que Valérie Péresse soutienne les élus locaux dans leur combat en apportant notamment un **soutien financier de 100 000 €** dans le cadre du « Fonds propreté » pour nettoyer la forêt jusqu'à la fin de l'année.

Dans une logique de prévention et de renforcement des dispositifs existants, la Région financera également l'acquisition de **pièges photographiques** et de caméras qui, reliés au centre de surveillance de la police municipale de Saint-Germain-en-Laye, permettront de **sanctionner les contrevenants**. Enfin, l'Île-de-France lancera à partir de novembre l'application « **AC-déchets** » qui permettra le signalement de dépôts sauvages dans la forêt de Saint-Germain par les citoyens.



Prise de conscience

Valérie Péresse et Arnaud Péricard, qui ont réclamé à l'occasion de la conférence de presse une **tolérance zéro** pour les « délinquants de la forêt » avec des sanctions plus sévères et plus rapides, ont également appelé à une prise de conscience collective permettant d'éradiquer rapidement et totalement les dépôts sauvages en forêt.



CONTACTS

Attaché de presse

Timothé POULAIN
timothe.poulain@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 81

Responsable de la communication

Nathalie GRÉGOIRE
nathalie.gregoire@saintgermainenlaye.fr
01 30 87 20 83